



Journée internationale de la démocratie

Conférence parlementaire sur la démocratie en Afrique organisée conjointement par
l'Union interparlementaire et le Parlement du Botswana
Gaborone, Botswana, 14 – 16 septembre 2009



PROGRAMME PROVISOIRE

Lundi 14 septembre

9 heures - 10 h.30

- ▶ Cérémonie d'ouverture
 - Déclaration du Président de l'Assemblée nationale du Botswana, M. Patrick Balopi,
 - Déclaration de la Commissaire de l'Union Africaine chargée des Affaires politiques, Mme Julia Dolly Joiner,
 - Déclaration du Président de l'UIP, M. Theo-Ben Gurirab
 - Discours d'orientation sur le thème : *Les principes fondamentaux de la démocratie : obstacles à la réalisation de ces principes sur le continent africain. Comment les parlements peuvent relever ces défis ?* (Alpha Konare, Graça Machel/Sam Nujoma)
 - Discours d'ouverture du Président de la République du Botswana, S. E. Seretse Khama Ian Khama.

10 h.30 - 11 h.15

Pause

11 h.15 - 12 h.45

- ▶ Séance plénière I
 - *Contenu de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance ? Son lien avec la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.* Coordonnateur de la Gouvernance et de la Démocratie, Département des Affaires politiques de l'Union africaine, M. Salin Latib et membre de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Advocate Pansy Tlakula, Présidente de la Commission électorale d'Afrique du Sud.

Débat général sur la Charte et les principes fondamentaux de la démocratie.

12 h.45 - 14 heures

Déjeuner

14 heures - 15 h.30

- ▶ Séance plénière II : La tolérance en politique et la liberté d'expression
 - *Edifier une culture du pluralisme et de la tolérance en Afrique : quels enseignements en tirer ?* ancien Premier ministre du Togo, M. Yawovi Agboyibo
 - *Liberté d'expression et démocratie : dilemme entre loyauté à un parti/discipline de parti et conscience/obligations envers les électeurs. Dans quelle mesure les partis politiques doivent-ils influencer sur l'exercice du mandat parlementaire ?* Présentation de l'étude de l'Union interparlementaire sur ce thème : par l'auteur de l'étude / Ingeborg Schwarz. Présentation par le Secrétaire général de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, M. Keith Jennings, National Democratic Institute for International Affairs (NDI).

Mardi 15 septembre

- 9 heures - 12 h.30
- ▶ Séance plénière III : L'inclusivité dans la prise de décision
 - *Droits, rôle et responsabilités des partis au pouvoir/de gouvernement et des partis d'opposition : comment promouvoir une relation harmonieuse entre eux.* Ancien Premier ministre du Togo, M. Yawovi Agboyibo,
 - *Gérer la diversité : promouvoir le partenariat entre hommes et femmes en politique; intégrer les minorités et autres groupes marginalisés à la vie politique.* Présidente de la Chambre des députés du Rwanda, Mme Rose Mukantabana, et orateur européen (Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux droits de l'homme - France)
 - *L'expérience du Botswana en matière d'inclusivité dans le contexte de la démocratie.* Orateur à désigner par le Botswana

12 h.30 - 14 heures *Déjeuner*

- 14 heures - 15 h.30
- ▶ Attitudes du public face à la démocratie : publication des résultats de sondages d'opinion à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie

- 15 heures - 16 h.30
- ▶ Plénière III (suite) : L'inclusivité dans la prise de décision
 - *Dispositifs post électoraux de partage du pouvoir : la panacée à l'intolérance et à l'exclusion en politique ?* Vice-Première Ministre du Zimbabwe, Mme Thokozani Khupe

- 17 h.30 - 19 h.30
- ▶ Réunion du comité de rédaction de la Conférence chargé de parachever le document final de la conférence

Visite d'une Assemblée botswanaise traditionnelle pour assister au processus de prise de décision, à partir de 16 h.30.

Mercredi 16 septembre

- 9 heures - 12 h.30
- ▶ Séance plénière IV : Promouvoir la démocratie
 - Les enseignements et les défis à relever. Rôle des parlements dans la promotion de la démocratie, notamment grâce à la Charte africaine de la démocratie. Les partenariats possibles et la voie à suivre

12 h.30 - 14 heures *Déjeuner*

- 14 heures - 15 h.30
- ▶ Séance plénière de clôture
 - Adoption du document final (Déclaration de Gaborone)
 - Remarques de conclusion des représentants de l'UIP et du pays hôte